

## TRÉSORERIES D'ASPET et AURIGNAC : MORT ANNONCÉE MAIS RESPIRENT ENCORE !!!!

Bonjour,

Suite à l'autorisation donnée par le Ministre de l'Action et des Comptes Publics, nous reprenons les contacts avec les maires d'Aspet et d'Aurignac pour définir les modalités de fermeture, au 1er janvier 2018, des postes comptables implantés sur ces deux communes.

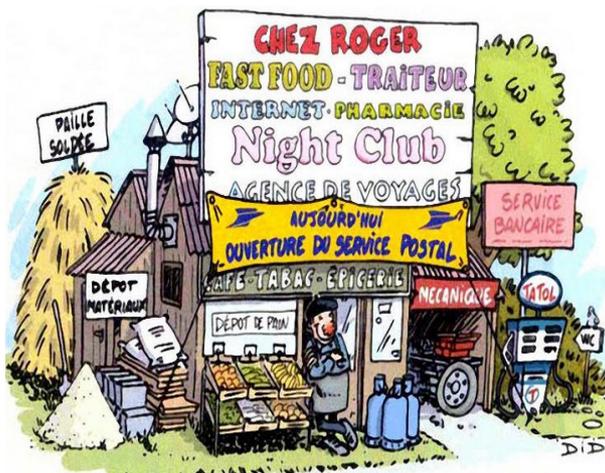
Cordialement

Jacques Marzin

C'est par ce message laconique que le directeur régional a annoncé aux organisations syndicales le 29 juin la confirmation de la fermeture des trésoreries d'Aurignac et Aspet, mise entre parenthèses pendant la période électorale.

Compte tenu des premières annonces faites par le gouvernement concernant l'orientation de sa politique en matière de service public, la CGT finances publiques 31 n'a pas été franchement surprise par cette décision du ministre Darmanin.

Le nouveau service public



Le programme du candidat Macron, dans sa rubrique « Ruralité », annonçait déjà clairement la couleur, en « développant les maisons de services publics qui regrouperont dans un même lieu (sous préfectures notamment) tous les services essentiels à la vie quotidienne (poste, prestations sociales, accès à l'emploi...) mais dont on ne connaît pas encore réellement le contenu (agent formé et compétent ou pas...)

Par contre, la communication de notre directeur régional nous renseigne un peu plus précisément sur sa conception du dialogue social : il « reprend contact avec les élus » mais pas un mot dans ce message sur un potentiel contact avec les personnels concernés.

**N'oublions pas que suite à la fermeture de la trésorerie de l'Isle-en-Dodon, l'emploi transféré à la trésorerie de Boulogne est toujours vacant !!**

La section CGT va rapidement consulter les collègues et les élus locaux afin de débattre avec eux des actions envisageables pour s'opposer à la liquidation du service public financier dans le Comminges.

L'autorisation du ministre ne signe pourtant pas encore le sort définitif de ces deux postes. En effet, la direction a jusqu'au 15 août pour faire remonter ses préconisations et le ministre signera ou pas l'arrêté de fermeture en septembre !